

Boves, le 20 novembre 2019

Le Président

à

Affaire suivie par : Réjane VAN DEN BERGHE
03.22.95.91.51 rejane.vandenberghes@fde-somme.fr
Objet : **Groupement de commandes d'énergies**

Monsieur,

La FDE coordonne depuis 2014 un groupement d'achat d'énergies (Electricité et Gaz Naturel).
Les marchés en vigueur prennent fin le 31 décembre 2020, aussi nous préparons le prochain Appel d'Offres qui sera publié 1^{er} semestre 2020.

La démarche répond à deux objectifs, d'une part faciliter la gestion à moindre frais par les acheteurs publics de cette ouverture du marché de l'énergie dont le fonctionnement est souvent mal connu, et d'autre part en groupant les commandes, obtenir de meilleures offres, tant au point de vue financier que des services associés.

Ce groupement est ouvert à tous les acheteurs publics, communes, syndicats de communes, établissements publics de santé, d'habitat collectif.

Vous trouverez ci-joint, l'acte constitutif du groupement de commandes, qui porte à la fois sur le gaz naturel et sur l'électricité, mais vous pouvez n'adhérer que pour l'électricité ou le gaz naturel et uniquement pour les sites que vous souhaitez.

Si vous souhaitez adhérer au groupement d'achat d'énergies coordonné par la FDE, vous pouvez prendre connaissance des documents à nous fournir sur notre site internet :

- Délibération pour adhésion au groupement d'achat
- Autorisation de communication des données au coordonnateur
- Liste des points de livraison concernés

Les éléments doivent nous parvenir avant le 31 mars 2020.

Vous pouvez contacter au sein de la FDE80, Réjane VAN DEN BERGHE 03 22 95 91 51 ou rejane.vandenberghes@fde-somme.fr pour tout renseignement complémentaire.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président de la FDE80

Jean-Claude MORGAND